**Africa Group Statement on Racial equality in the world**

**17 August 2021**

Chairperson,

It is my honour to deliver this statement on behalf of the African Group.

2020 once again saw the growth of racially inspired discrimination and violence around the world in 2020, and prompted the Human Rights Council to call for an Urgent Debate on current racially inspired human rights violations, systemic racism, police brutality and violence against peaceful protests held on 17 June 2020 and resolution 43/1 on ***The promotion and protection of the human rights and fundamental freedoms of Africans and of People of African descent against police brutality and other violations of human rights.***

In its resolution 72/157, of 19 December 2017, the General Assembly emphasized that, despite efforts and initiatives undertaken by States to prohibit racial discrimination and racial segregation and to engender the full enjoyment of all rights and freedoms millions of human beings continue to be victims of racism, racial discrimination, xenophobia and related intolerance, including their contemporary forms and manifestations some of which manifest in violent forms”. It more specifically deplored the ongoing and resurgent scourges of racism, racial discrimination, xenophobia and related intolerance in many regions of the world, particularly targeting migrants and refugees, as well as people of African descent. It also expressed its concern that political leaders and parties have supported such an environment.

The events of 2020 thus sadly underscored the importance of the prior mandates given to the Advisory Committee at the General Assembly’s 72nd session in December 2017, with the adoption of resolution [72/157](https://undocs.org/A/RES/72/157), and repeated in in December 2018, in resolution 73/262 and requested the Human Rights Council to continue to pay attention to the situation regarding racial equality in the world, and in this regard requested the Council, through its Advisory Committee, to ***prepare a study on appropriate ways and means of assessing the situation, while identifying possible gaps and overlaps***.

The Africa Group took note that the Advisory Committee started working on the requested study in 2018 and thank the Committee for its update report *“Moving towards racial equality: achievements and challenges ahead”,* published 10 February 2021 (A/HRC/AC/25/CRP.3).

Chairperson,

In this year of celebrating the twentieth anniversary of the 2001 Durban Declaration and Plan of Action (DDPA), the international community must take stock of the progress made in the global action against racism. It is important that we look critically at our efforts, and not just assume that progressive laws have had the desired effect to reduce the scourge of racial discriminations, and the accompanied racial inequality, globally. States needs to identify main obstacles and setbacks that such action has encountered over the past three decades, as the global protests in 2020 clearly demonstrated that our societies continue to face the scourge of racial discrimination and racial inequality.

The Africa Group welcomed the report of the Secretary General in 2020, on the state of implementation of the “Global Call against Racism which concluded “that stronger political will and more resolute action are needed to effectively tackle entrenched structural and systemic racism and racial discrimination. He particularly recommends focusing not only on the current impact of these disparities on groups and communities, but also on the root causes. Member States “to invest in tools and analysis to help better understand the scope of systemic racial discrimination, including through the collection and analysis of disaggregated data by ethnicity and race” (A/75/561, par. 77)

The Human Rights Council resolution 43/1, requesting the preparation of a comprehensive study on systemic racism in law enforcement by the High Commissioner, demonstrated that people has become impatient for that issue to be seriously addressed and the momentum has come to embrace more decisive policies and means to bring about racial equality in a sustainable manner. It is urgent to undertake a comprehensive action at both national and international level to address structural and systemic racial discrimination.

Chairperson,

Racial inequality most often goes hand in hand discrimination and poverty, and it is thus important that proper studies on appropriate ways and means of assessing the situation be done. Such studies will be heavily dependent on proper disaggregated collected data, as it is extremely difficult to address an issue if one does not have such disaggregated data. We thus welcome the focus of the Advisory Committee on the collection of disaggregated data, in its report published on 10 February. In fact, 20 years ago the DDPA urged “States to collect, compile, analyse, disseminate and publish reliable statistical data (…) and undertake all other related measures which are necessary to assess regularly the situation of individuals and groups of individuals who are victims of racism, racial discrimination, xenophobia and related intolerance and invited “States, intergovernmental organizations, nongovernmental organizations, academic institutions and the private sector to improve concepts and methods of data collection and analysis”. Sadly, many states are still reticent in doing so, raising concerns of possible abuse of such data.

Chairperson,

Addressing racial equality cannot wait any longer. The African Group will welcome the finalisation of the mandated study by the Advisor Committee, during this year of the 20th Anniversary of the DDPA.

Thank you

**Déclaration du Groupe Africain sur l'égalité raciale dans le monde**

**17 août 2021**

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom du Groupe africain.

L'année 2020 a une fois de plus vu la croissance de la discrimination et de la violence d'inspiration raciale dans le monde entier et a incité le Conseil des droits de l'homme à demander un débat d'urgence sur les violations actuelles des droits de l'homme d'inspiration raciale, le racisme systémique, la brutalité policière et la violence contre les manifestations pacifiques tenues le 17 juin 2020 et la résolution 43/1 sur La promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales des Africains et des personnes d'ascendance africaine contre la brutalité policière et autres violations des droits de l'homme.

Dans sa résolution 72/157, du 19 décembre 2017, l'Assemblée générale a souligné que, malgré les efforts et les initiatives entrepris par les États pour interdire la discrimination et la ségrégation raciales et pour engendrer la pleine jouissance de tous les droits et libertés, des millions d'êtres humains continuent d'être victimes du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, y compris leurs formes et manifestations contemporaines dont certaines se manifestent sous des formes violentes ". Il a plus particulièrement déploré la persistance et la résurgence des fléaux que sont le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée dans de nombreuses régions du monde, en particulier à l'encontre des migrants et des réfugiés, ainsi que des personnes d'ascendance africaine. Il s'est également déclaré préoccupé par le fait que des dirigeants et des partis politiques ont soutenu un tel environnement.

Les événements de 2020 ont ainsi tristement souligné l'importance des mandats préalables confiés au Comité consultatif lors de la 72e session de l'Assemblée générale en décembre 2017, avec l'adoption de la résolution 72/157, et répétés en décembre 2018, dans la résolution 73/262, et ont demandé au Conseil des droits de l'homme de continuer à prêter attention à la situation en matière d'égalité raciale dans le monde et, à cet égard, ont demandé au Conseil, par l'intermédiaire de son Comité consultatif, de préparer une étude sur les moyens appropriés d'évaluer la situation, tout en identifiant les lacunes et les chevauchements éventuels.

Le Groupe Afrique a pris note que le Comité consultatif a commencé à travailler sur l'étude demandée en 2018 et remercie le Comité pour son rapport de mise à jour "Avancer vers l'égalité raciale : réalisations et défis à venir", publié le 10 février 2021 (A/HRC/AC/25/CRP.3).

Président,

En cette année de célébration du vingtième anniversaire de la Déclaration et du Plan d'action de Durban (DDPA) de 2001, la communauté internationale doit faire le point sur les progrès réalisés dans l'action mondiale contre le racisme. Il est important que nous examinions nos efforts d'un œil critique et que nous ne nous contentions pas de supposer que les lois progressistes ont eu l'effet désiré pour réduire le fléau des discriminations raciales et les inégalités raciales qui en découlent, à l'échelle mondiale. Les États doivent identifier les principaux obstacles et revers que cette action a rencontrés au cours des trois dernières décennies, car les manifestations mondiales de 2020 ont clairement démontré que nos sociétés sont toujours confrontées au fléau de la discrimination raciale et de l'inégalité raciale.

Le Groupe Afrique a salué le rapport du Secrétaire Général en 2020, sur l'état de la mise en œuvre de "l'Appel Mondial contre le Racisme" qui a conclu "qu'une volonté politique plus forte et une action plus résolue sont nécessaires pour s'attaquer efficacement au racisme structurel et systémique enraciné et à la discrimination raciale. Il recommande en particulier de se concentrer non seulement sur l'impact actuel de ces disparités sur les groupes et les communautés, mais aussi sur les causes profondes. Les États membres "doivent investir dans des outils et des analyses permettant de mieux comprendre l'ampleur de la discrimination raciale systémique, notamment par la collecte et l'analyse de données ventilées par ethnie et par race" (A/75/561, par. 77).

La résolution 43/1 du Conseil des droits de l'homme, demandant la préparation d'une étude complète sur le racisme systémique dans l'application de la loi par le Haut Commissaire, a démontré que les gens s'impatientent pour que cette question soit sérieusement abordée et qu'il y a un élan pour adopter des politiques et des moyens plus décisifs pour parvenir à l'égalité raciale de manière durable. Il est urgent d'entreprendre une action globale, tant au niveau national qu'international, pour s'attaquer à la discrimination raciale structurelle et systémique.

Président,

L'inégalité raciale va le plus souvent de pair avec la discrimination et la pauvreté, et il est donc important que des études appropriées sur les moyens d'évaluer la situation soient réalisées. De telles études dépendront fortement de la collecte de données désagrégées appropriées, car il est extrêmement difficile d'aborder un problème si l'on ne dispose pas de telles données désagrégées. Nous nous félicitons donc de l'accent mis par le Comité consultatif sur la collecte de données désagrégées, dans son rapport publié le 10 février. En effet, il y a 20 ans, la DDPA exhortait " les Etats à collecter, compiler, analyser, diffuser et publier des données statistiques fiables (...) et à prendre toutes les autres mesures nécessaires pour évaluer régulièrement la situation des individus et des groupes d'individus victimes de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée " et invitait " les Etats, les organisations intergouvernementales, les organisations non gouvernementales, les institutions universitaires et le secteur privé à améliorer les concepts et les méthodes de collecte et d'analyse des données ". Malheureusement, de nombreux États sont encore réticents à le faire, ce qui fait craindre une éventuelle utilisation abusive de ces données.

Président ,

La lutte contre l'égalité raciale ne peut plus attendre. Le Groupe africain se réjouira de la finalisation de l'étude mandatée par le Comité de conseil, au cours de cette année du 20ème anniversaire de la DDPA.

Merci./-